



Opérations emblématiques

Le Département de la Meuse accompagne techniquement et financièrement de nombreux projets en faveur des Espaces Naturels Sensibles mais il mène également sur 3 sites emblématiques ses propres opérations de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation.

Publié le 11 juillet 2022

La Vallée de la Meuse



La vallée de la Meuse est un site remarquable le long de ce fleuve qui traverse le département sur 260 km du sud-est au nord-ouest. Ici, ce fleuve européen est encore sauvage. Ses méandres se meuvent au fil du temps et cette dynamique en fait **un site naturel d'une grande richesse écologique** ce qui lui vaut d'être reconnu dans le réseau

[NATURA 2000](#)

et comme Espace Naturel Sensible.

La Meuse, un fleuve sauvage

Si la faune et la flore de la vallée de la Meuse sont si particulières, c'est que la Meuse est un fleuve dont la nature est encore préservée : son lit se déplace lentement avec le temps et au fil des crues successives.

Ainsi, de nombreux habitats naturels liés à cette caractéristique ont été façonnés au fil des siècles : méandres, bras morts, noues, berges érodées, prairies humides...

Ces divers

[milieux naturels](#)

offrent **des lieux de vie très favorables** à la faune et particulièrement à la nidification, à l'hivernage et à l'alimentation des

[oiseaux](#).

Des oiseaux remarquables ...

On ne compte pas moins de **134 espèces d'**

oiseaux

, dont 30 espèces inscrites à la Directive Oiseaux, et de nombreuses autres d'intérêt national ou régional.

Cette biodiversité a justifié le classement de la Vallée de la Meuse au niveau départemental (Espace Naturel Sensible), national (ZNIEFF et ZICO) et européen (

[Natura 2000](#)

).

...et bien d'autres espèces!

La vallée est également très importante pour certains poissons (loche d'étang, brochet...), mammifères (castor et chauves-souris), amphibiens (triton crêté...), reptiles (couleuvre à collier...) et insectes (cuvrè des marais).



260 km de long.
18 340 hectares dont 80% de surfaces agricoles.



Sites historiques et Espace Naturel Sensible

Depuis 2009, le Département de la Meuse est concessionnaire d'un ensemble de 16 vestiges militaires en forêt de Verdun **Musée de plein air** et depuis 2011, il est aussi gestionnaire des Forts de Vaux et de Douaumont.

Lieu de mémoire de réputation mondiale, ce territoire est aussi devenu avec le temps et la gestion des boisements après-guerre **un espace naturel présentant une biodiversité remarquable.**

Le Département a alors classé l'ensemble de ces sites en Espace Naturel Sensible en 2015 et assure la **sauvegarde**, la **protection** et la **mise en valeur** de ces 18 sites.

Un terrain propice au développement de la nature

La multitude de dépressions issues des trous d'obus a formé un réseau de mares favorables aux amphibiens (tritons, grenouilles vertes, crapaud commun...) ainsi qu'à de nombreux insectes inféodés aux milieux humides (libellules, trichoptères...).

Par ailleurs, ces zones humides côtoient des milieux secs dont l'entretien extensif favorise le développement d'une flore remarquable composée notamment d'orchidées sauvages telles que l'Orchis militaire ou encore l'Ophrys bourdon.

Enfin, les anciens ouvrages militaires constituent de précieux abris pour plusieurs espèces de chauves-souris dont le Grand rhinolophe pour lequel la forêt de Verdun constitue un site d'hibernation majeur dans le Grand Est.

La gestion et la valorisation du site

La végétation est entretenue par un chantier d'insertion qui réalise, sur les principaux sites, une fauche tardive des secteurs à préserver.

Pour la protection de populations de chauves-souris, certains ouvrages ont bénéficié d'une mise en sécurité spécifique, en partenariat avec l'ONF. Par ailleurs, un comptage des individus est effectué chaque année dans la majorité des ouvrages militaires de la forêt de Verdun dans le cadre de la politique Natura 2000.

Des panneaux pédagogiques décrivant la biodiversité sur le site ont été mis en place sur les principaux vestiges visités. Des animations sont également organisées par le Département et les autres acteurs de l'ancien champ de bataille (ONF, Office de tourisme du Grand Verdun...) afin de sensibiliser le public au patrimoine naturel.



La forêt de Verdun appartient au site Natura 2000 "Corridor de la Meuse" et a obtenu le label national "Forêt d'exception" en 2015.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55